

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00398

Numéro SIREN : 803 673 128

Nom ou dénomination : 2170

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2017 sous le numéro de dépôt 5506

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

4 rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE
www.greffe-tc-chalonsaone.fr
contact@greffe-tc-chalonsaone.fr

HEXO

6 rue Alfred Kastler
54320 Maxéville

V/REF :

N/REF : 2014 B 398 / 2017-B-5506

Le greffier du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône certifie qu'il a reçu le 27/12/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Concernant la société

2170
Société par actions simplifiée
rue de la Thille
71350 Saint-Loup Geanges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-5506 le 27/12/2017

R.C.S. CHALON SUR SAONE 803 673 128 (2014 B 398)

Fait à CHALON SUR SAONE le 27/12/2017,

LE GREFFIER



[Handwritten signature]

2170

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Rue de la Thille, 71350 SAINT LOUP GEANGES
803 673 128 RCS CHALON-SUR-SAONE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2017


DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 163 090,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	163 090,46 euros
A la réserve légale, pour Ladite réserve étant entièrement dotée et s'élevant ainsi à 4 000,00 euros	1 187,38 euros
Le solde, au compte « Autres réserves », pour Qui s'élève ainsi à 185 148,79 euros	161 903,08 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : 2170 SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise RUE DE LA THILLE		71350 SAINT LOUP GEANGES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80367312800010			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 1 7	
		N-1 13 10 3 2 0 1 6	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

* Des duplications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2022 En Euros SAS HEXO

Désignation de l'entreprise : 2170 SAS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.0.....0.0.0.....)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 813	1 589	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	23 246		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 090	24 469	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	229 149	66 058	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	80 732	116 086	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	454 414	77 137	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	258 196	728 818	
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 229	64 351	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	53 460		
Autres dettes	EA		14 848		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	978 031	1 001 240		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 207 180	1 067 298		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	978 031	1 001 240		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	79 754	115 828		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2170 SAS		Exercice N					Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	{ biens* services*	FD	643 915	FE		FF	643 915	282 712		
			FG	253 022	FH		FI	253 022	209 567		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	896 936	FK		FL	896 936	492 279			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN	179 212	101 090			
	Subventions d'exploitation					FO	13 279	35 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 749	3 298			
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	13			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 093 183	631 680		
CHARGES D'EXPLOITATION	ACHATS						FS				
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*										
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	533 325	235 541		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	371	(4 866)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	333 415	194 305		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 262	1 939		
	Salaires et traitements*						FY	122 727	117 617		
	Charges sociales (10)						FZ	45 915	44 247		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations						{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	39 776	11 485
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	7	106			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 077 798	600 373			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 385	31 307			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 931	4 640		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)						GP	3 931	4 640			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 413	1 117		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	7 413	1 117			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 482)	3 523			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 903	34 830			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2170 SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 130	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	26 130	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 431	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	26 078	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 509	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 379)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(160 566)	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 123 244	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	960 154	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	163 090	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	13 875
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 891	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 749	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités	9 431		
Cessions immobilisations	26 078	26 130		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 207 179.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 896 936.49 Euros et dégageant un bénéfice de 163 090.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société bénéficie d'un Crédit d'impôt recherche et innovation au titre de l'exercice pour un montant total de 63 961 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage avait décidé d'octroyer, en date du 12 mai 2017, un plan d'apurement du passif social et fiscal de la société, s'élevant à 82 274 euros, sur la base de 18 mensualités de 4 102.67 € à compter du 10 juin 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société JPS GRANULATS, avec pour effet au 01 avril 2015, cette dernière étant seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS 2170 en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 556 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 556 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	7 556
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	7 556

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	517 997		228 130
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 500		33 815
Installations générales agencements aménagements divers	11 079		7 473
Immobilisations corporelles en cours	49 841		1 400
TOTAL	79 420		42 688
TOTAL GENERAL	597 417		270 818

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			746 126	746 126
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 130	26 185	26 185
Installations générales agencements aménagements divers			18 552	18 552
Immobilisations corporelles en cours			51 241	51 241
TOTAL		26 130	95 978	95 978
TOTAL GENERAL		26 130	842 104	842 104

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 999	32 368		40 367
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 065	4 723	52	6 736
Installations générales agencements aménagements divers	1 455	2 685		4 140
TOTAL	3 520	7 408	52	10 876
TOTAL GENERAL	11 519	39 776	52	51 243

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	32 368				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 723				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 685				
TOTAL	7 408				
TOTAL GENERAL	39 776				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	191 897	191 897	
Impôts sur les bénéfiques	2 056		2 056
Taxe sur la valeur ajoutée	47 809	47 809	
Groupe et associés	167 613	167 613	
Charges constatées d'avance	2 077	2 077	
TOTAL	411 453	409 397	2 056

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80 732	80 732		
Fournisseurs et comptes rattachés	258 196	258 196		
Personnel et comptes rattachés	18 153	18 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 584	39 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	73 033	73 033		
Autres impôts taxes et assimilés	458	458		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 460	53 460		
Groupe et associés	454 414	454 414		
TOTAL	978 031	978 031		

Compte d'intégration fiscale: 167 613 €
Compte courant JPS GRANULATS: 448 523 €
Intérêt compte courant JPS GRANULATS: 5 891 €

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Dettes fournisseurset comptes rattachés : 17 099 €
Autres dettes : 30 523 €
Autres créances : 9 000
Charges financières : 5 891 €

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital Social	1.0000		40 000		40 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 000
Total	9 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	978
Emprunts et dettes financières diverses	5 891
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 180
Dettes fiscales et sociales	15 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 460
Total	189 791

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 077
Total	2 077

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers	1	
Total	4	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 413	3 931
Dont entreprises liées	5 891	

Intérêts courus sur C/C JPS GRANULATS = 5 981 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 970 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 970 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche l'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L. 122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite. D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code du commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un

taux d'actualisation brut de **1,35 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière

évalué au **31/03/2017** s'élève à **9 257,94** euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	8 664
moins de 30 ans	plus de 30 ans	594
Engagement total		9 258

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- turn over faible,
- l'augmentation annuelle des salaires est de 1.5%,
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.35 %,
- le taux de charges patronales moeyn est de 50%,
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétropective prorata temporis.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
Informations générales complémentaires	12
Informations complémentaires (CICE)	12
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Autres immobilisations incorporelles	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Evaluations des produits et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Dépréciation des créances	15
Disponibilités en Euros	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	17
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	17
Honoraires des commissaires aux comptes	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

2170

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège social

Rue de la Thille

71350 SAINT LOUP GEANGES

445 356 017 R.C.S. CHALON SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2017

A l'associée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société 2170, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre Société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En l'application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

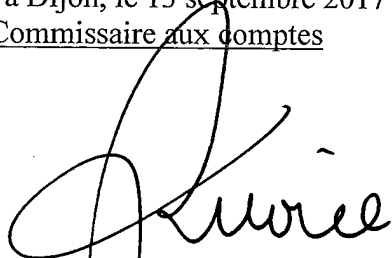
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 13 septembre 2017
Le Commissaire aux comptes



SARL Roger LHUILLIER et Associés
Cécile RIVOIRE
20, rue Ernest Bailly
21000 DIJON

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2017 12		Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à réduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	474 845	40 367	434 478	462 478	-28 000	-6.05
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	271 282		271 282	47 520	223 762	470.88
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	26 185	6 736	19 449	16 435	3 014	18.34
Installations techniques, matériel et outillage	18 552	4 140	14 412	9 624	4 788	49.75
Autres immobilisations corporelles	51 241		51 241	49 841	1 400	2.81
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	842 104	51 243	790 861	585 898	204 964	34.98
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	4 495		4 495	4 866	-371	-7.62
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	191 897		191 897	390 138	-198 240	-50.81
Autres créances	217 478		217 478	84 305	133 173	157.97
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	371		371	371		
Charges constatées d'avance (3)	2 077		2 077	2 092	-15	-0.69
Total III	416 319		416 319	481 401	-65 082	-13.52
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 258 423	51 243	1 207 180	1 067 298	139 882	13.11

(1) Droit de suite au bail
(2) Droit à moins d'un an
(3) Droit à plus d'un an

2 056
SAS HEXO

En Euros

5

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2017 12		Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
Capital (Dont versé : 40 000)	40 000		40 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Réserve légale	2 813		1 589		1 223	76.99
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées	23 246				23 246	
Autres réserves						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	163 090		24 469		138 621	566.51
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total I	229 149		66 058		163 090	246.89
Autres fonds propres						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
PROVISIONS						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Total III						
DETTES (1)						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit						
Concours bancaires courants	80 732		116 086		-35 354	-30.45
Emprunts et dettes financières diverses	454 414		77 137		377 277	489.10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 196		728 818		-470 622	-64.57
Dettes fiscales et sociales	131 229		64 351		66 877	103.93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 460				53 460	
Autres dettes					14 848	-100.00
Produits constatés d'avance (1)						
Total IV	978 031		1 001 240		-23 209	-2.32
Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 207 180		1 067 298		139 882	13.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

978 031 1 001 240

En Euros

SAS HEXO

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1 31/03/2016	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	643 915		643 915	282 712	361 203	127.76
Production vendue de services	253 022		253 022	209 567	43 455	20.74
Chiffre d'affaires NET	896 936		896 936	492 279	404 657	82.20
Production stockée						
Production immobilisée			179 212	101 090	78 122	77.28
Subventions d'exploitation			13 279	35 000	-21 721	-82.06
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 749	3 298	451	13.69
Autres produits			6	13	-8	-57.45
Total des Produits d'exploitation (I)			1 093 183	631 680	461 502	73.06
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			533 325	235 541	297 784	126.49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			371	-4 866	5 237	107.70
Autres achats et charges externes *			333 415	194 305	139 110	71.79
Impôts, taxes et versements assimilés			2 262	1 939	324	16.72
Salaires et traitements			122 727	117 617	5 110	4.34
Charges sociales			45 915	44 247	1 668	3.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 776	11 485	28 291	246.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	106	-100	-93.83
Total des Charges d'exploitation (II)			1 077 798	600 373	477 425	79.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 385	31 307	-15 922	-50.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS HEXO

En Euros.

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1 31/03/2016	Ecart N / N-1	
	31/03/2017	12		Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 931		4 660	-709	-15.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V	3 931		4 660	-709	-15.28
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés (4)	7 413		1 117	6 296	563.42
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI	7 413		1 117	6 296	563.42
2. Résultat financier (V-VI)	-3 482		-3 523	-7 005	-198.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 903		34 830	-22 927	-65.83
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 130			26 130	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII	26 130			26 130	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 431		1 230	8 201	666.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 076			26 076	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII	35 507		1 230	34 279	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 379		-1 230	-8 149	-662.48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	-160 566		9 131	-169 697	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	1 123 244		636 321	486 923	76.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	960 154		611 851	348 302	56.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	163 090		24 469	138 621	566.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 875

5 891
SAS HEXO

865

En Euros.

ROBERT HILLIER et Associés
SARL de Commissaires aux Comptes
20, rue Ernest Bailly - 21000 DIJON
Tél. 03.80.67.31.15 - Fax 03.80.31.68.74
RCS DIJON B 398 435 263

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 207 179,95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 896 936,49 Euros et dégageant un bénéfice de 163 090,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 2170 a effectué une démarche auprès des services fiscaux pour obtenir de crédit d'impôt recherche et innovation au cours de l'exercice comptable et un recours en contentieux pour les années précédentes :

- Au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2014: 39 048€,
- Au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2015: 42 197€,
- Au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2016: 55 776€,
- Au titre du crédit d'impôt innovation de l'année 2015: 16 826€,
- Au titre du crédit d'impôt innovation de l'année 2016: 8 185€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage avait décidé d'octroyer, en date du 12 mai 2017, un plan d'apurement du passif social et fiscal de la société, s'élevant à 82 274 euros, sur la base de 18 mensualités de 4 102,67 € à compter du 10 juin 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Intégration fiscale**

La société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société JPS GRANULATS, avec pour effet au 01 avril 2015, cette dernière étant seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS 2170 en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 556 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 556 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	7 556
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	7 556

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Roger LHULLIER et Associés
 SARL de Commissaires aux Comptes,
 20, rue Ernest Bailly - 21000 DIJON
 Tél. 03.80.62.34.15 - Fax 03.80.31.68.74
 RCS DIJON B 398 435 263

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	517 997		228 130
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 500		33 815
Installations générales agencements aménagements divers	11 079		7 473
Immobilisations corporelles en cours	49 841		1 400
TOTAL	79 420		42 688
TOTAL GENERAL	597 417		270 818

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			746 126	746 126
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 130		26 185	26 185
Installations générales agencements aménagements divers			18 552	18 552
Immobilisations corporelles en cours			51 241	51 241
TOTAL	26 130		95 978	95 978
TOTAL GENERAL	26 130		842 104	842 104

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 999	32 368		40 367
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 065	4 723	52	6 736
Installations générales agencements aménagements divers	1 455	2 685		4 140
TOTAL	3 520	7 408	52	10 976
TOTAL GENERAL	11 519	39 776	52	51 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Autres immob.incorporelles	32 368			
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 723			
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 685			
TOTAL	7 408			
TOTAL GENERAL	39 776			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	191 897	191 897	
Impôts sur les bénéfices	2 056		2 056
Taxe sur la valeur ajoutée	47 809		
Groupe et associés	167 613	167 613	
Charges constatées d'avance	2 077		
TOTAL	411 453	409 397	2 056

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	80 732	80 732		
Fournisseurs et comptes rattachés	258 196	258 196		
Personnel et comptes rattachés	18 153	18 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 584	39 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	73 033	73 033		
Autres impôts taxes et assimilés	458	458		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 460	53 460		
Groupe et associés	454 414	454 414		
TOTAL	978 031	978 031		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Capital Social	1 000 000		40 000	
				40 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code de Commerce Art. R.123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

40 rue Ernest Bailly - 21000 Dijon
 Tél. 03.80.67.31.15 - Fax 03.80.31.00.0
 RCS DIJON B 398 435 283

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 000
Total	9 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	978
Emprunts et dettes financières diverses	5 891
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 180
Dettes fiscales et sociales	15 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 460
Total	189 791

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 077
Total	2 077

Roger LHULLIER et Associés
 SARL de Commissaires aux Comptes
 20, rue Ernest Bailly - 21000 DIJON
 Tél. 03.80.67.31.15 - Fax 03.80.31.68.74
 RCS DIJON 8 398 435 263

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers	1	
Total	4	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 413	3 931
Dont entreprises liées	5 891	

Intérêts courus sur C/C JPS GRANULATS = 5 981 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 970 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 970 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R.313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			78 630	97 000	175 630
Amortissements					
- dotations de l'exercice			6 603	13 926	20 529
Total			6 603	13 926	20 529
Redevances payées					
- exercice			9 527	14 520	24 047
Total			9 527	14 520	24 047
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			19 482	19 360	38 842
- entre 1 et 5 ans			50 204	62 921	113 126
Total			69 686	82 282	151 968
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 886	4 850	7 736
Total			2 886	4 850	7 736

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche l'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L. 122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite. D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code de commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal. Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2017 s'élève à 9 257,94 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	8 664
moins de 30 ans	plus de 30 ans	594
Engagement total		9 258

Roger LHULLIER et Associés
 SARL de Commissaires aux Comptes
 20, rue Ernest Bailly - 21000 DIJON
 Tél. 03.80.67.31.15 - Fax 03.80.31.68.74
 RCS DIJON B 398 435 263

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- turn over faible,
- l'augmentation annuelle des salaires est de 1.5%,
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.35 %,
- le taux de charges patronales moeyn est de 50%,
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétropective prorata temporis.

Roger LHUILLIER et Associés
SARL de Commissaires aux Comptes
20, rue Ernest Bailly - 21000 DIJON
Tél. 03.80.67.31.15 - Fax 03.80.31.68.74
RCS DIJON B 398 435 263



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHALON-
SUR-SAONE**

4 rue Emiland Menand
71100 CHALON-SUR-SAONE

Maxéville, le 22 décembre 2017

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants et concernant la SAS 2170, en un exemplaire, à savoir :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Vous trouverez aussi un chèque de 45,48 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Je vous remercie par ailleurs de nous faire parvenir en retour récépissé de dépôt et état des frais à l'adresse suivante : HEXO - 6 rue Alfred Kastler - 54320 MAXÉVILLE.

Dans cette attente et avec nos remerciements,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Martin PLÉAU
Juriste

Pierre-Emmanuel THIRIET
Associé